

Processus d'élaboration de la branche pour une norme minimale commune

1. Aperçu des comités participants

Comités	Membres	Direction
Comité de l'AFA: Responsable de la norme minimale	<ul style="list-style-type: none"> • Mathias Zingg, président, membre de la direction de la Bâloise • Martin A. Engelhart, vice-président, Head Sales People Development chez AXA • Michel F. Chresta, président de la FSAGA • Sandra Giammona, responsable Formation continue dans la distribution & spécialisation, Académie de la Distribution Helvetia • Thomas Hickert, Head Integrated Talent Management chez Zurich • Beat Hunziker, directeur des Ressources Humaines Helsana • Claudia Munz-Hofmann, responsable Sales Academy & HR Sales chez Swiss Life • Simone Schneuwly, responsable Learning & Development chez La Mobilière • Hansjörg Setz, responsable Marché et membre de la direction de Concordia • Jean-Michel With, membre SIBA • Barbara Zimmermann-Gerster, cheffe du département de Politique de la formation et de l'emploi et membre de la direction élargie de l'ASA 	Mathias Zingg
Groupe de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Mathias Zingg, président AFA, membre de la direction de la Bâloise • Urs Arbter, directeur Association Suisse d'Assurances (ASA) • Michel F. Chresta, président Fédération Suisse des Agents Généraux d'Assurances (FSAGA) • Thierry Equey, vice-président Association des Courtiers en Assurances (ACA) • Markus Lehmann, président Swiss Insurance Brokers Association (SIBA) • Vito Pandolfo, représentant curafutura, responsable Learning chez CSS Assurance • Hansjörg Setz, représentant santésuisse, responsable Marché et membre de la direction de Concordia 	Mathias Zingg
Groupe de travail Domaines de l'assurance	<ul style="list-style-type: none"> • Christophe Bettin, responsable Politique de la formation auprès de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) • Patrick Marro, nommé par l'ASA, responsable Marché Suisse alémanique chez Vaudoise Assurances Directeur adjoint Membre de la direction élargie 	Jürg Zellweger, Peter Kohlhaas

	<ul style="list-style-type: none"> • Fabian Müller, nommé par l'ASA, responsable Sales Academy dans toute la Suisse Zurich Compagnie d'Assurances SA • Samuel Schmid, nommé par l'ASA, agent général auprès de la Bâloise • Markus Abegg, nommé par la FSAGA, responsable Gestion de la distribution AXA • Thomas Niethammer, nommé par la FSAGA, responsable Skills Management & Business Development chez AXA • Michele Bertini, nommé par la FSAGA, agent général chez La Mobilière • Claudio Cantoni, nommé par la FSAGA, agent général chez AXA • Erich Marte, nommé par la FSAGA, agent général chez Allianz Suisse Société d'Assurances SA • Martin Gehret, nommé par curafutura, responsable secteur commercial Centre / membre de la direction de CSS • Guido Leu, nommé par santésuisse, responsable et membre de la direction de Concordia • Stefan Markov, nommé par curafutura, responsable Direct Sales & Care chez Hel sana Assurances SA • Beat-Michael Roth, nommé par santésuisse, responsable des ventes chez Sympany • Brigitte Bürkler, responsable Formation chez santésuisse • Yasmina Halmane, nommée par l'ACA, partenaire Swiss Private Services Sàrl • Andrej Beuth, nommé par la SIBA, directeur de la succursale de Würth Financial Services AG de Zurich • Eddie Keller, nommé par la SIBA, CEO, i.l.team broker services ag • Samuel Knoepfel, directeur SIBA 	
Comité spécialisé Assureurs maladie (AMC)	<ul style="list-style-type: none"> • Hansjörg Setz, responsable Marché et membre de la direction de Concordia • Vito Pandolfo, représentant curafutura, responsable Learning chez CSS Assurance • Guido Leu, nommé par santésuisse, responsable et membre de la direction de Concordia • Martin Gehret, nommé par curafutura, responsable secteur commercial Centre / membre de la direction de CSS • Beat-Michael Roth, nommé par santésuisse, responsable des ventes chez Sympany 	Jürg Zellweger
Groupe de coordination Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Thierry Equey, représentant ACA • Gubler Philippe, représentant santésuisse • Samuel Knoepfel, représentant SIBA • Michael Zurkinden, représentant FSAGA • Adrien Kay, représentant curafutura 	Jürg Zellweger

Comité de pilotage Évolution des intermédiaires d'assurance Phase 2020 à fin 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Lisa Schaller, représentante ASA • Dominic Schori, La Mobilière, président Commission d'examen Intermédiaires • Jean-Michel With, membre SIBA • Marco Anderhub, responsable Formation service externe Swiss Life SA • Mariano De Palatis, propriétaire mdp Solutions • Sven Kempe, responsable Sales Education chez Allianz • Guido Leu, responsable et membre de la direction de Concordia • Alain-Gérard Scherwey, responsable Formation SantéSuisse 	Jürg Zellweger
Atelier succinct	<ul style="list-style-type: none"> • Mathias Zingg, présidence, président AFA • Martin A. Engelhart, vice-président AFA • Celine Antonini, curafutura; • Isabel Kohler, santéSuisse • Alain-Gerard Scherwey, santéSuisse • Hansjörg Setz, santéSuisse • Markus Lehmann, SIBA • Jean-Michel With, SIBA Urs Arbter, ASA • Barbara Zimmermann-Gerster, ASA • Franziska Streich, ASA • Andreas Parison, ASA 	Mathias Zingg

2. Processus d'élaboration de la branche pour une norme minimale commune

Date	Groupe de travail Comité	Plan / sujets de discussion / décisions
13 janvier 2020 à fin 2022	Comité de direction, y c. divers groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Projet partiel évolution des intermédiaires d'assurance avec l'objectif d'élaborer un profil de qualification homogène - Manifestation de grand groupe avec rapport et recommandation HEFP (évaluation formation antérieure et examen)
15 janvier 2020	SIBA, ASA, AFA	Décision en faveur d'une déclaration commune des branches d'assurances au sujet du règlement de la médiation d'assurance dans le cadre de la révision de la LSA
1 ^{er} janvier 2021		Entrée en vigueur de l'accord interprofessionnel volontaire Intermédiaires pour assureurs-maladie
Printemps 2021		Enquête en ligne visant à évaluer l'autorégulation actuelle («Cicero») auprès des intermédiaires d'assurance et des agences générales, donneur d'ordre: Association Suisse d'Assurances AFA
1 ^{er} juin 2021	Comité	<p>Discussion: conclusions tirées de l'évaluation de l'autorégulation volontaire «Cicero» en ce qui concerne les conditions cadres de la nouvelle LSA.</p> <p>Décision: nouvelle réunion de la SIBA, de l'ASA, de l'AFA ainsi que des associations des assureurs-maladie afin de définir une approche commune.</p>
2 septembre 2021	Équipe d'assureurs formation (AMC)	Discussion: information sur la formation initiale et continue dans la distribution des assureurs-maladie en raison de l'évolution des conditions-cadres liée à la LSA.
15 septembre 2021	Atelier succinct avec associations	<p>Discussion: défis en matière de réglementation pour la formation initiale et continue dans le domaine de la médiation d'assurance</p> <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une structure pour le projet commun - Définition des futures perspectives: détermination des intérêts des sociétés et des courtiers, resp. des intermédiaires liés et non liés, futur rôle des intermédiaires en assurance maladie - Réalisation enquête sur l'efficacité de l'autorégulation volontaire auprès de l'ensemble des membres CICERO (env. 12'000).
22 septembre 2021	Comité	Discussion: information au sujet des conditions cadres réglementaires, en particulier LSA et OS.

2 décembre 2021	Atelier succinct avec associations	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'autorégulation actuelle Cicero - Esquisser la structure du projet <p>Décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les groupes d'experts des branches contribuent à l'OS - Réfléchir à la notion / à la définition d'intermédiaire d'assurance avec des professionnels - Engagement pour un projet commun
7 décembre 2021	Comité	<p>Discussion: analyse de l'enquête Cicero et décision concernant le projet</p> <p>Décision: le comité décide de planifier et de lancer le projet « Mise en œuvre des normes minimales conforme à la LSA »</p>
28 mars 2022	Groupe de contrôle (GdC)	<p>Discussion: mise à jour du processus réglementaire, de l'état des préparations OS et de la définition de la notion d'intermédiaire</p> <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du mandat du groupe de contrôle - Réglementations relatives à la gouvernance : Rôle de l'AFA (comité) et du secrétariat de l'AFA - Définition des principales priorités du projet - Mandats à l'attention des membres GdC : <ul style="list-style-type: none"> o Nomination participants groupe de travail o Lobbying et approfondissement actif du sujet
30 mars 2022	Comité	<p>Discussion: information sur le lancement du projet et discussion de l'idée clé et de l'organisation du projet</p> <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comité prend connaissance de l'état actuel du projet. - Les points discutés sont transmis au groupe de travail.
6 mai 2022	Groupe de contrôle	<p>Discussion & décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des membres du groupe de travail - point important : les intermédiaires d'assurance et les organisations qui les représentent doivent être largement représentés - Informations relatives aux premières valeurs de référence pour une image cible en matière d'examen d'admission et de certificat de compétences - Feuille de route pour le second semestre 2022

23 mai 2022	Groupe de travail (GdT)	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoins des branches en ce qui concerne les dispositions transitoires ancienne législation - nouvelle législation - Égalité de traitement pour tous : intermédiaires liés et non liés, nouveaux acteurs sur le marché (par exemple Google ou Tesla sur le marché des assurances de véhicules à moteur) - Il existe des «différences culturelles» et des conflits d'objectif entre les branches d'assurance et entre les différentes tailles d'entreprises et formes de distribution. Il convient de développer une solution <i>généraliste</i>, le système doit être basé sur les risques, efficace pour les consommateurs et viable sur le plan économique. <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à renforcer la disposition à suivre des formations continues mise en place par Cicero - Vote en faveur d'un certificat de compétences validé par un examen - Estimation de l'examen d'intermédiaire: est considéré aujourd'hui comme exigeant; ce niveau doit être maintenu
1 ^{er} juin 2022	Comité	<p>Discussion: l'ordonnance sur la surveillance (OS) dans la consultation.</p> <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des réponses à la consultation avec toutes les organisations - La branche profite de l'opportunité offerte par la loi pour formuler, en toute autonomie, les normes minimales relatives aux compétences et aux connaissances en matière de médiation d'assurance. En contrepartie, elle met en place le contrôle interne du respect de la norme minimale, également prévu par la loi.
7 juillet 2022	Groupe de travail	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport succinct état du processus politique LSA - Discussion de l'image cible: variantes relatives au certificat de compétences pour les intermédiaires d'assurance agréés <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition du groupe de travail au groupe de contrôle d'attester la formation continue par un examen écrit
18 juillet 2022	SIBA et AFA	<p>Discussion: échange sur les besoins des courtiers.</p> <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La SIBA soutient l'architecture des normes minimales. - La SIBA et l'AFA échangent régulièrement sur l'avancement du projet
1 ^{er} septembre 2022	Groupe de contrôle	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport succinct sur la réunion du groupe de travail et la consultation OS en cours <p>Décisions:</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Le concept de formation initiale et continue est accueilli favorablement - Planification de la mise en œuvre commune entre la FINMA et la branche requise - Adoption version actuelle des valeurs de référence pour une demande de reconnaissance en tant que norme minimale pour les capacités et les connaissances des intermédiaires d'assurance ainsi que profil de qualification des intermédiaires d'assurance comme base de mandat pour le processus avec la FINMA.
29 septembre 2022	Comité	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre réglementaire: état de l'ordonnance sur la surveillance (OS) - Normes minimales pour les compétences et les connaissances des intermédiaires d'assurance : État du projet <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité prend connaissance de la réponse à la consultation. Toutes les associations professionnelles pertinentes défendent une opinion consolidée dans le domaine de la formation - Le Comité prend connaissance du processus, des principales valeurs de référence et des réflexions et zones de tension qui s'y rapportent. Le traitement ultérieur se déroule en premier lieu dans le cadre du projet
20 octobre 2022	Groupe de travail	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposition transitoire: il existe un consensus dans la branche pour que l'autorégulation volontaire (CICERO) reste en vigueur jusqu'à la fin de la période de transition légale. - Définition de la notion d'intermédiaire: des groupes d'experts doivent clarifier quels seront les futurs assujettissements <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de compétences: constitue une forme d'examen appropriée et équitable; - Début d'activité des intermédiaires liés: la formation « on the job » est aujourd'hui la règle, doit être maintenue
18 novembre 2022	Groupe de contrôle	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de contrôle reçoit des rapports succincts des réunions du groupe de travail du 20 octobre et du comité du 29 septembre (détails à ce sujet dans les colonnes précédentes) - Bases pour une demande d'examen préliminaire des normes minimales auprès de la FINMA
29 novembre 2022	Groupe de travail	<p>Décision:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec le SFI et la FINMA, déterminer sous quelles conditions la pratique actuelle des missions de conseil des futurs intermédiaires peut être maintenue à des fins de formation. Le cas échéant, certaines entreprises doivent encore franchir certaines étapes dans le développement et la structuration de leur formation d'intermédiaire.

5 décembre 2022	Comité	Décision: le comité valide les valeurs de référence pour un examen préalable auprès de la FINMA
1 ^{er} mars 2023	Comité d'experts AMC	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il convient de clarifier les exigences / besoins de la branche en ce qui concerne l'emploi d'intermédiaires saisonniers employés à temps partiel. - Évaluation de la branche AMC quant à un futur assujettissement sous le terme d'intermédiaire: une grande partie des collaborateurs du service interne n'accomplit que des tâches administratives en lien avec le traitement des sinistres / à la gestion des cas <p>Décisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite réglementation accord interprofessionnel -> concept toutes branches : L'approche de solution de l'AFA est approuvée pour les intermédiaires disposant d'un vaste portefeuille
7 mars 2023	Groupe de travail	Décision : L'AG met en place un groupe d'experts chargé de clarifier les impacts de la nouvelle définition de la notion d'intermédiaire pour le service interne. L'objectif est d'élaborer une liste de contrôle clarifiant les critères de délimitation, en accord avec la FINMA.
3 avril 2023	Comité	<p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forme du certificat des compétences: examen vs. dossier de formation - Contenu du certificat des compétences - Composition de la commission d'examen - Gestion des cas spéciaux - Définition de l'intermédiaire <p>Décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La structure de gouvernance (notamment l'AFA en tant qu'organisme responsable) est approuvée sur le principe. - Il est pris acte des étapes suivantes - L'équipe de projet procédera à une nouvelle vérification de la forme et du contenu du certificat des compétences
4 avril 2023	Groupe de contrôle	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des demandes de la SIBA concernant les normes minimales dans le contexte général - Ébauche / version préalable des normes minimales du 1^{er} mars 2023 - Règles de gouvernance - Clarification des assujettissements, des délimitations, échelonnement de l'introduction - Traitement des cas spéciaux importants <p>Décisions:</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Demandes de la SIBA concernant les normes minimales : une représentation continue des courtiers (intermédiaires d'assurance non liés) est assurée dans les comités qui gèrent, évaluent et optimisent les normes minimales. - Ébauche / version préalable des normes minimales du 1^{er} mars 2023: le groupe de contrôle prend connaissance de l'ébauche de la norme minimale ainsi que du retour de la FINMA. L'équipe de projet est chargée de vérifier avec les parties prenantes les variantes possibles en termes de certificat des compétences pour ce qui est de la forme, du contenu et de la rentabilité. - Gouvernance future: les principes de structure de la gouvernance proposés par l'équipe de projet sont accueillis favorablement et appliqués en conséquence. - Clarification des assujettissements, des délimitations, échelonnement de l'introduction: <ul style="list-style-type: none"> o Les responsables politiques doivent être sensibilisés. Une planification commune avec la FINMA doit être visée (phase d'introduction, échelonnement etc.) o Les assujettissements et les délimitations se rapportant au terme d'intermédiaire doivent faire l'objet de clarifications supplémentaires afin de fournir à la FINMA les points de repère nécessaires pour sa pratique en matière de surveillance et pour aider les entreprises à définir les descriptions de fonctions de manière aussi précise que possible. - Traitement des cas spéciaux importants: les cas spéciaux en matière d'assurance véhicules à moteur, d'assurance contre les dommages causés aux récoltes et contre les épizooties ainsi que les conseils saisonniers se rapportant aux caisses d'assurance-maladie doivent être élaborés avec la participation des parties concernées
19 avril 2023	Groupe de coordination Communication	Coordination: assurer une communication commune et coordonnée. De ce fait, tous les groupes d'intérêt politiques sont représentés au sein de ce groupe.
21 avril 2023 et 27 avril 2023	Groupe d'experts Définition des intermédiaires (représentants du groupe de travail)	<p>Discussion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimation des impacts de la définition d'intermédiaire ancrée dans la LSA partiellement révisée pour les différentes compagnies d'assurances et pour les courtiers - Impacts (grilles quantitatives) pour l'AFA - Répercussions sur l'exécution par les autorités <p>Décision: Une liste de contrôle résume l'assujettissement à tous les canaux de distribution («service externe / interne», «numérique vs. analogique», etc.)</p>
<i>En cours d'élaboration</i>		